

Rapport financier 2018

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Code géographique : R4019

Type d'organisme municipal : Régie intermunicipale

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

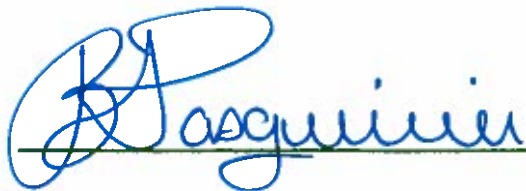
Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), M Bruno Pasquini, atteste la véracité du rapport financier

de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2019-03-27

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	12
Charges par objets	13
Fonds local d'investissement (FLI)	14
Fonds local de solidarité (FLS)	15
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Renseignements financiers non audités	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21

**Partenaires de vos affaires**
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S-13, S-14, S-23-1 et S-23-2 et S-23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

· nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

· nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

· nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions r

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

MBBA S.E.N.C.R.L.

MBBA S.E.N.C.R.L.

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA
Montréal, le 27 mars 2019

DATE 2019-03-27

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2018	2018	2017
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	33 456 375	33 456 376	32 812 827
Transferts	4			
Services rendus	5	1 769 000	2 055 411	1 939 550
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7	5 450 000	5 381 936	4 911 660
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	110 000	269 871	169 133
Autres revenus	10	30 000	55 406	48 441
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	40 815 375	41 219 000	39 881 611
Charges				
Administration générale	14	2 304 750	2 051 424	2 057 357
Sécurité publique	15	38 200 700	36 927 836	36 790 831
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	510 975	464 613	1 889 419
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	41 016 425	39 443 873	40 737 607
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(201 050)	1 775 127	(855 996)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		6 376 781	7 232 777
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		6 376 781	7 232 777
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice				
	29		8 151 908	6 376 781

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 581 536	9 227 031
Débiteurs (note 5)	2	4 006 315	3 833 027
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	14 587 851	13 060 058
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	4 455 378	4 562 002
Revenus reportés (note 12)	12		
Dettes à long terme (note 13)	13	934 210	550 483
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	3 636 000	3 679 000
	15	9 025 588	8 791 485
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	5 562 263	4 268 573
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	2 210 076	1 706 734
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	102 079	115 247
Autres actifs non financiers (note 17)	20	277 490	286 227
	21	2 589 645	2 108 208
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	8 151 908	6 376 781

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u> <u>2018</u>	<u>Réalizations</u> <u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(201 050)	1 775 127	(855 996)
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (1 927 971) (1 374 437) (712 687)
Produit de cession	3		39 357	45 132
Amortissement	4	980 000	867 187	790 046
(Gain) perte sur cession	5		(35 449)	(21 841)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(947 971)	(503 342)	100 650
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		13 168	(24 429)
Variation des autres actifs non financiers	10		8 737	(10 033)
	11		21 905	(34 462)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			(1)
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(1 149 021)	1 293 690	(789 809)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		4 268 573	5 058 382
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		4 268 573	5 058 382
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		5 562 263	4 268 573

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 775 127	(855 996)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	867 187	790 046
Autres	3	(35 449)	(21 842)
-	4		
	5	2 606 865	(87 792)
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(173 288)	(127 707)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(106 624)	(2 743 133)
Revenus reportés	9		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(43 000)	2 653 000
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	13 168	(24 429)
Autres actifs non financiers	13	8 737	(10 033)
	14	2 305 858	(340 094)
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(1 374 437)	(712 687)
Produit de cession	16	39 357	45 132
	17	(1 335 080)	(667 555)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	799 435	234 104
Remboursement de la dette à long terme	24	(415 708)	(413 003)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		
Autres	27		
-	28		
	29	383 727	(178 899)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	1 354 505	(1 186 548)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	9 227 031	10 413 579
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	9 227 031	10 413 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	10 581 536	9 227 031

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****1. Statut de l'organisme municipal**

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Régie est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Régie.

La Régie n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Régie et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Partenariats

La régie est issue d'un partenariat entre les 17 villes constituantes.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

b) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisés au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Machinerie, Outillage et équipement : période de 3 à 10 ans

Véhicules: période de 3 à 10 ans

Ameublement et équipement de bureau: période de 10 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****D) Passifs**

S.O.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

Dans le cadre de l'application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, des DCTP peuvent avoir été renversées par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

H) Instruments financiers**Juste valeur des instruments financiers**

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à la société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

I) Autres éléments**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

3. Modification de méthodes comptables**Adoption de nouvelles normes comptables**

Le 1er janvier 2018, la Régie a adopté prospectivement les cinq nouvelles normes suivantes : SP 2200, Information relative aux apparentés; SP 3210, Actifs; SP 3320, Actifs éventuels; SP 3380, Droits contractuels; SP 3420, Opérations interentités

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicable aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourrait avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, Fondements conceptuels des états financiers, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que leur échéancier.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la ville. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 10 581 536	9 227 031
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
Autres éléments		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 10 581 536	9 227 031
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 517 057	467 119
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	
Note		
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11	
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 211 153	226 748
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 48 140	50 900
Organismes municipaux	15 3 128 897	3 076 794
Autres		
-	16 618 125	478 585
-	17	
	18 4 006 315	3 833 027
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22	
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 428 350	375 099
Note		
6. Prêts		
Prêts à un office d'habitation	24	
Prêts à un fonds d'investissement	25	
Autres		
-	26	
-	27	
	28	
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
7. Placements de portefeuille		
Placements à titre d'investissement	30	
Autres placements	31	
	<u>32</u>	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	
Note		
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(3 636 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	
	37	<u>(3 636 000)</u>
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	3 485 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	
Régimes à cotisations déterminées	40	
Autres régimes (REER et autres)	41	
Régimes de retraite des élus municipaux	42	9 922
	43	<u>3 494 922</u>
		<u>5 706 000</u>
Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.		
Note		
9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	46	
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

10. Emprunts temporaires**11. Crédoiteurs et charges à payer**

Fournisseurs	47	1 021 601	1 330 816
Salaires et avantages sociaux	48	3 433 777	3 231 186
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
-	53		
-	54		
-	55		
-	56		
-	57		
	58	4 455 378	4 562 002

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
-	68		
-	69		
-	70		
-	71		
	72		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

					2018	2017
13. Dette à long terme						
	Taux d'intérêt		Échéance			
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne					73	
Obligations et billets en monnaies étrangères					74	
Gains (pertes) de change reportés					75	
					76	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77	
Organismes municipaux					78	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,90	2019	2022	79	934 210
Autres					80	550 483
					81	934 210
Frais reportés liés à la dette à long terme					82()
					83	934 210

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2018		
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres			
2019	84	92	100	391 765	109	117	391 765
2020	85	93	101	293 375	110	118	293 375
2021	86	94	102	209 632	111	119	209 632
2022	87	95	103	39 438	112	120	39 438
2023	88	96	104		113	121	
2024 et +	89	97	105		114	122	
	90	98	106	934 210	115	123	934 210
Intérêts et frais accessoires			107(124(
	91	99	108	934 210	116	125	934 210

Note

		2018	2017
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	126	5 562 263	4 268 573
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127()	(
Autres	128()	(
	129	5 562 263	4 268 573

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

15. Immobilisations	Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin	
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	158		185		212		
Eaux usées	131	159		186		213		
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	160		187		214		
Autres	133	161		188		215		
Réseau d'électricité	134	162		189		216		
Bâtiments	135	163		190		217		
Améliorations locatives	136	1 125 433	164	191		218		1 125 433
Véhicules	137	3 094 819	165	943 160	192	376 436	219	3 661 543
Ameublement et équipement de bureau	138	1 757 403	166	299 083	193		220	2 056 486
Machinerie, outillage et équipement divers	139	2 810 961	167	132 194	194	52 397	221	2 890 758
Terrains	140		168		195		222	
Autres	141		169		196		223	
	142	8 788 616	170	1 374 437	197	428 833	224	9 734 220
Immobilisations en cours	143		171		198		225	
	144	8 788 616	172	1 374 437	199	428 833	226	9 734 220
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145		173		200		227	
Eaux usées	146		174		201		228	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147		175		202		229	
Autres	148		176		203		230	
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150		178		205		232	
Améliorations locatives	151	1 098 502	179	4 145	206		233	1 102 647
Véhicules	152	2 148 004	180	539 686	207	372 528	234	2 315 162
Ameublement et équipement de bureau	153	1 316 703	181	199 445	208		235	1 516 148
Machinerie, outillage et équipement divers	154	2 518 673	182	123 911	209	52 397	236	2 590 187
Autres	155		183		210		237	
	156	7 081 882	184	867 187	211	424 925	238	7 524 144
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	1 706 734					239	2 210 076
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	3 094 821	243	943 160	245	376 436	247	3 661 545
Amortissement cumulé	241	(2 148 004)	244	(539 686)	246	(372 528)	248	(2 315 162)
Valeur comptable nette	242	946 817					249	1 346 383

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	250	
Immeubles industriels municipaux	251	
Autres	252	
	253	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	
Note		
17. Autres actifs non financiers		
Frais payés d'avance		
- assurance, école de police	256	277 490
-	257	
-	258	
Autres		
-	259	
-	260	
	261	286 227
	277 490	286 227
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

18. Obligations contractuelles

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 5 prochains exercices pour une somme globale de 752 763\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 5 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location d'équipement: 159 474\$ en 2019, 129 508\$ en 2020, 68 740\$ en 2021, 55 704\$ en 2022 et 27 197\$ en 2023.

Location d'immeuble: 312 141\$ en 2019.

19. Droits contractuels

S.O.

20. Passifs éventuels**a) Cautionnement et garantie**

N/A

b) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

c) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

d) Autres

S.O.

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

Ces données sont présentées pour fins d'information et le rapport de l'auditeur ne porte pas sur ces données.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

24. Instruments financiers

S.O.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	Budget 2018		Réalizations 2018		Réalizations 2017
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
1 Taxes					
2 Compensations tenant lieu de taxes					
3 Quotes-parts	33 456 375	33 456 376		33 456 376	32 812 827
4 Transferts					
5 Services rendus	1 769 000	2 055 411		2 055 411	1 939 550
6 Imposition de droits					
7 Amendes et pénalités	5 450 000	5 381 936		5 381 936	4 911 660
8 Revenus de placements de portefeuille					
9 Autres revenus d'intérêts	110 000	269 871		269 871	169 133
10 Autres revenus	30 000	55 406		55 406	48 441
11 Effet net des opérations de restructuration					
12	40 815 375	41 219 000		41 219 000	39 881 611
Investissement					
13 Taxes					
14 Quotes-parts					
15 Transferts					
16 Imposition de droits					
17 Autres revenus					
18 Contributions des promoteurs					
19 Autres					
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
21	40 815 375	41 219 000		41 219 000	39 881 611
Charges					
22 Administration générale	2 299 750	2 041 150	10 274	2 051 424	2 057 357
23 Sécurité publique	37 225 700	36 070 923	856 913	36 927 836	36 790 831
24 Transport					
25 Hygiène du milieu					
26 Santé et bien-être					
27 Aménagement, urbanisme et développement					
28 Loisirs et culture					
29 Réseau d'électricité	510 975	464 613		464 613	1 889 419
30 Frais de financement					
31 Effet net des opérations de restructuration	980 000	867 187	(867 187)		
32 Amortissement des immobilisations	41 016 425	39 443 873		39 443 873	40 737 607
33	(201 050)	1 775 127		1 775 127	(855 996)
34 Excédent (déficit) de l'exercice					

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018		2017
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(201 050)	1 775 127	(855 996)
Moins: revenus d'investissement	2	() ()	() ()	() ()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(201 050)	1 775 127	(855 996)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4	980 000	867 187	790 046
Produit de cession	5		39 357	45 132
(Gain) perte sur cession	6		(35 449)	(21 841)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	980 000	871 095	813 337
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(435 950)	(415 708)	(413 003)
	18	(435 950)	(415 708)	(413 003)
Affectations				
Activités d'investissement	19	() ()	() ()	() ()
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	225 000		225 000
Excédent de fonctionnement affecté	21		154 277	
Réserves financières et fonds réservés	22	(420 000)	(371 940)	(348 132)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(148 000)	50 000	1 115 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(343 000)	(167 663)	991 868
	26	201 050	287 724	1 392 202
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		2 062 851	536 206

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Immobilisations		
Acquisition		
Administration générale	2 (13 061)	(9 748)
Sécurité publique	3 (1 361 376)	(702 939)
Transport	4 ()	()
Hygiène du milieu	5 ()	()
Santé et bien-être	6 ()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	()
Loisirs et culture	8 ()	()
Réseau d'électricité	9 ()	()
	10 (1 374 437)	(712 687)
Propriétés destinées à la revente		
Acquisition	11 ()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	12 ()	()
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	13 799 436	234 104
Affectations		
Activités de fonctionnement	14	
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	15	
Excédent de fonctionnement affecté	16	
Réserves financières et fonds réservés	17 575 001	478 583
	18 575 001	478 583
	19	
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Budget 2018	Réalizations 2018	Réalizations 2017
Rémunération	1	27 505 135	26 799 844	25 652 184
Charges sociales	2	7 161 215	6 800 400	8 138 637
Biens et services	3	4 628 900	4 288 397	4 043 929
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	23 975	19 713	20 181
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6			
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	487 000	444 900	1 869 238
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9			
Transferts	10			
Autres	11			
Autres organismes				
Transferts	12			
Autres	13	230 200	223 432	223 392
Amortissement des immobilisations	14	980 000	867 187	790 046
Autres				
-	15			
-	16			
-	17			
	18	41 016 425	39 443 873	40 737 607

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus	
Revenus sur les placements de portefeuille	1
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2
Autres revenus	3
	4
Charges	
Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5
Variation de la provision pour moins-value	6
	7
Autres charges	8
	9
Excédent (déficit) de l'exercice	10

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11
Placements de portefeuille	12
Débiteurs	13
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14
Provision pour moins-value	15 () ()
	16
	17
Passifs	
Créditeurs et charges à payer	18
Revenus reportés	19
Dettes à long terme	20
	21
Solde du Fonds local d'investissement	22

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille

1

Revenus sur les prêts aux entreprises

2

Autres revenus

3

4

Charges

Créances douteuses

Radiation de prêts

5

Variation de la provision pour moins-value

6

7

Intérêts sur la dette à long terme

8

Autres charges

9

10

Excédent (déficit) de l'exercice

11

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

12

Placements de portefeuille

13

Débiteurs

14

Prêts aux entreprises

15

Provision pour moins-value

16

17

18

Passifs

Créditeurs et charges à payer

19

Revenus reportés

20

Dette à long terme

21

22

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises

23

Excédent (déficit) non affecté

24

25

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres

26

Supportant les engagements de prêts

27

28

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus provenant de la gestion foncière	1
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Frais de gestion	
Salaires	5
Créances douteuses	6
Autres frais de gestion	7
	8

Activités et projets de mise en valeur du territoire

-	9
-	10
-	11
-	12
-	13
-	14

	15
	16

Excédent (déficit) de l'exercice

	17
--	----

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	18		
Placements de portefeuille	19		
Débiteurs	20		
Provision pour créances douteuses	21	() (
	22		
Autres	23		
	24		

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25		
Créditeurs et charges à payer	26		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	27		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28		
Autres	29		
Autres	30		
	31		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	32		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 470 465	3 272 991
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 622 520	3 161 420
Réserves financières et fonds réservés	3	514 057	467 119
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (1 731 000) (1 681 000)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 275 866	1 156 251
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	8 151 908	6 376 781
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	3 470 465	3 272 991
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	3 470 465	3 272 991
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Projets spéciaux	12	2 065 377	1 250 000
- Éventualités	13	2 557 143	1 911 420
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	4 622 520	3 161 420
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
-	22		
-	23		
-	24		
	25		
	26	4 622 520	3 161 420
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	514 057	467 119
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	514 057	467 119
	48	514 057	467 119

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (639 000)	(698 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (1 092 000)	(983 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (1 731 000)	(1 681 000)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres		
-	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (1 731 000)	(1 681 000)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres		
-	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres		
-	72 ()	()
-	73 ()	()
	74 ()	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
-	79	
	80	
	81 (1 731 000)	(1 681 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017	
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82		
Investissements à financer	83 () ()		
	84		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	2 210 076	1 706 734
Propriétés destinées à la revente	86		
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	2 210 076	1 706 734
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	2 210 076	1 706 734
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93 (934 210) (550 483)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 () ()
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98 (934 210) (550 483)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (934 210) (550 483)
	101	1 275 866	1 156 251

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11,39% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.75% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.35% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(3 679 000)	(1 026 000)
Charge de l'exercice	4	(3 485 000)	(5 706 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	3 528 000	3 053 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	<u>(3 636 000)</u>	<u>(3 679 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	113 145 000	106 852 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(120 046 000)	(112 533 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(6 901 000)	(5 681 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	3 265 000	2 002 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(3 636 000)	(3 679 000)
Provision pour moins-value	12	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	<u>(3 636 000)</u>	<u>(3 679 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	<u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	113 145 000	106 852 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(120 046 000)	(112 533 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(6 901 000)	(5 681 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	5 184 000	5 611 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	222 000	1 237 000
	20	5 406 000	6 848 000
Cotisations salariales des employés	21	(2 558 000)	(2 468 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()	()
	23	2 848 000	4 380 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	243 000	612 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(50 000)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
-	29		
-	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	<u>3 041 000</u>	<u>4 992 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	6 589 000	6 190 000
Rendement espéré des actifs	33	(6 145 000)	(5 476 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	444 000	714 000
Charge de l'exercice	35	<u>3 485 000</u>	<u>5 706 000</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 4 424 000	5 953 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (6 145 000)	(5 476 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (1 721 000)	477 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 265 000	4 756 000
Prestations versées au cours de l'exercice	40 4 217 000	2 890 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 108 709 000	108 565 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 2 753 000	2 649 400
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 687 000	65 300
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,70 %	5,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2018	2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	2018	2017	
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite <u>capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Autres régimes	111	
	112	

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	114	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115	13
		15

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Cotisations des élus au RREM	116	<u>2 944</u>	<u>3 828</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	117	9 922	12 901
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118		
	119	<u>9 922</u>	<u>12 901</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53		
Sécurité publique			
Police	54		
Sécurité incendie	55		
Sécurité civile	56		
Autres	57		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58		
Enlèvement de la neige	59		
Autres	60		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61		
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		
Réseau de distribution de l'eau potable	69		
Traitement des eaux usées	70		
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73		
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76		
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78		
Autres	79		
Santé et bien-être			
Logement social	80		
Sécurité du revenu	81		
Autres	82		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84		
Promotion et développement économique	85		
Autres	86		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87		
Activités culturelles			
Bibliothèques	88		
Autres	89		
Réseau d'électricité	90		
	91		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Budget	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2018	2018	2017
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	92		
Sécurité publique			
Police	93		
Sécurité incendie	94		
Sécurité civile	95		
Autres	96		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	97		
Enlèvement de la neige	98		
Autres	99		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	100		
Transport adapté	101		
Transport scolaire	102		
Autres	103		
Transport aérien	104		
Transport par eau	105		
Autres	106		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		
Réseau de distribution de l'eau potable	108		
Traitement des eaux usées	109		
Réseaux d'égout	110		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	111		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	112		
Tri et conditionnement	113		
Autres	114		
Autres	115		
Cours d'eau	116		
Protection de l'environnement	117		
Autres	118		
Santé et bien-être			
Logement social	119		
Sécurité du revenu	120		
Autres	121		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	122		
Rénovation urbaine	123		
Promotion et développement économique	124		
Autres	125		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	126		
Activités culturelles			
Bibliothèques	127		
Autres	128		
Réseau d'électricité	129		
	130		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018***Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131		
Péréquation	132		
Neutralité	133		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135		
Fonds de développement des territoires	136		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		
Partage des revenus du cannabis	138		
Autres	139		
	140		
TOTAL DES TRANSFERTS	141		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Grefe et application de la loi	142		
Évaluation	143		
Autres	144		
	145		
Sécurité publique			
Police	146		
Sécurité incendie	147		
Sécurité civile	148		
Autres	149		
	150		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	151		
Enlèvement de la neige	152		
Autres	153		
Transport collectif	154		
Autres	155		
	156		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	157		
Traitement des eaux usées	158		
Réseaux d'égout	159		
Réseaux d'égout	160		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Matières recyclables	161		
Collecte sélective			
Collecte et transport	162		
Tri et conditionnement	163		
Autres	164		
Autres	165		
Cours d'eau	166		
Protection de l'environnement	167		
Autres	168		
	169		
Santé et bien-être			
Logement social	170		
Autres	171		
	172		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	173		
Rénovation urbaine	174		
Promotion et développement économique	175		
Autres	176		
	177		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	178		
Activités culturelles			
Bibliothèques	179		
Autres	180		
	181		
Réseau d'électricité	182		
	183		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffe et application de la loi	184		
Évaluation	185		
Autre	186		
	187		
Sécurité publique			
Police	188		
Sécurité incendie	189		
Sécurité civile	190		
Autres	191	1 769 000	2 055 411
	192	1 769 000	2 055 411
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	193		
Enlèvement de la neige	194		
Autres	195		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	196		
Transport adapté	197		
Transport scolaire	198		
Autres	199		
Autres	200		
	201		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	202		
Traitement des eaux usées	203		
Réseaux d'égout	204		
Réseaux d'égout	205		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	206		
Matières recyclables	207		
Autres	208		
Cours d'eau	209		
Protection de l'environnement	210		
Autres	211		
	212		
Santé et bien-être			
Logement social	213		
Sécurité du revenu	214		
Autres	215		
	216		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	217		
Rénovation urbaine	218		
Promotion et développement économique	219		
Autres	220		
	221		
Loisirs et culture			
Activités récréatives			
Activités culturelles	222		
Bibliothèques	223		
Autres	224		
	225		
Réseau d'électricité			
	226		
	227	1 769 000	2 055 411
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	1 769 000	2 055 411
		2 055 411	1 939 550

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

		Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229			
Droits de mutation immobilière	230			
Droits sur les carrières et sablières	231			
Autres	232			
	233			
AMENDES ET PÉNALITÉS	234	5 450 000	5 381 936	4 911 660
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	235			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	236	110 000	269 871	169 133
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237	15 000	35 449	21 841
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239			
Contributions des promoteurs	240			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241			
Contributions des organismes municipaux	242			
Autres contributions	243			
Redevances réglementaires	244			
Autres	245	15 000	19 957	26 600
	246	30 000	55 406	48 441
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	247			

**ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	Budget 2018		Réalizations 2018		Réalizations 2017
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	139 400	117 837	117 837	121 386
Greffé et application de la loi	2	560 350	512 107	512 107	440 738
Gestion financière et administrative	3	939 350	862 971	10 274	823 315
Évaluation	4				
Gestion du personnel	5	660 650	548 235	548 235	671 918
Autres	6				
-	7				
	8	2 299 750	2 041 150	10 274	2 051 424
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	9	37 225 700	36 070 923	856 913	36 927 836
Sécurité incendie	10				
Sécurité civile	11				
Autres	12				
	13	37 225 700	36 070 923	856 913	36 927 836
TRANSPORT					
Réseau routier	14				
Voie municipale	15				
Enlèvement de la neige	16				
Éclairage des rues	17				
Circulation et stationnement	18				
Transport collectif	19				
Transport en commun	20				
Transport aérien	21				
Transport par eau	22				
Autres	21				
	22				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	Budget 2018		Réalizations 2018		Réalizations 2017
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23				
Réseau de distribution de l'eau potable	24				
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	27				
Collecte et transport	28				
Élimination					
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29				
Tri et conditionnement	30				
Matières organiques					
Collecte et transport	31				
Traitement	32				
Matériaux secs	33				
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37				
Protection de l'environnement	38				
Autres	39				
	40				
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41				
Sécurité du revenu	42				
Autres	43				
	44				
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45				
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48				
Tourisme	49				
Autres	50				
Autres	51				
	52				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	Budget 2018		Réalizations 2018		Réalizations 2017
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53				
Patinoires intérieures et extérieures	54				
Piscines, plages et ports de plaisance	55				
Parcs et terrains de jeux	56				
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58				
Autres	59				
	60				
Activités culturelles					
Centres communautaires	61				
Bibliothèques	62				
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63				
Autres ressources du patrimoine	64				
Autres	65				
	66				
	67				
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ					
	68				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	69	23 975	19 713	19 713	20 181
Autres frais	70				
Autres frais de financement	71	486 000	444 000	444 000	1 869 238
Avantages sociaux futurs	72	1 000	900	900	
Autres	73	510 975	464 613	464 613	1 889 419
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION					
	74				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS					
	75	980 000	867 187 (867 187)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Code géographique : R4019

Type d'organisme municipal : Régie intermunicipale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations par catégories	3
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	6
Acquisition d'immobilisations par objets	7
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	8
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	9
Analyse de la rémunération	10
Analyse des revenus de transfert par sources	10
Frais de financements par activités	11
Rémunération des élus	12
Questionnaire	13

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Réalizations 2018	Réalizations 2017
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	943 160	75 955
Ameublement et équipement de bureau	18	299 084	382 409
Machinerie, outillage et équipement divers	19	132 193	254 323
Terrains	20		
Autres	21		
	22	1 374 437	712 687

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23		
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26		
Autres infrastructures	27		
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28		
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31		
Autres infrastructures	32		
Autres immobilisations	33	1 374 437	712 687
	34	1 374 437	712 687

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	550 483	799 435	415 708	934 210
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	550 483	799 435	415 708	934 210
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14				
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	550 483	799 435	415 708	934 210
Dette en cours de refinancement	20 ()				
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	550 483	799 435	415 708	934 210

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	934 210
--------------------	---	---------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	
---------------------------------------	---	--

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
--	---	--

Débiteurs	9	
-----------	---	--

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

-	13	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	934 210
---	----	---------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	16	
---	----	--

Endettement net à long terme	17	934 210
------------------------------	----	---------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
--	--	--

Municipalité régionale de comté	18	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	19	
---------------------------	----	--

Autres organismes	20	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	21	934 210
------------------------------------	----	---------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	934 210
--	----	---------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
59010	Sainte-Julie	134 776
59020	Varenes	104 659
59015	Saint-Amable	48 720
59035	Contrecoeur	36 815
59025	Verchères	26 228
59030	Calixa-Lavallée	3 236
57005	Chambly	127 078
57040	Beloeil	100 123
57035	Mont-Saint-Hilaire	94 772
57020	Saint-Basile-le-Grand	73 382
57030	Otterburn Park	35 590
57010	Carignan	49 228
57025	McMasterville	23 740
57033	Saint-Jean-Baptiste	14 110
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil	16 936
55057	Richelieu	24 317
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	20 500

1

934 210

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018***Non audité*

		2018	2017
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 374 437	712 687
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 374 437	712 687

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
Ensemble des municipalités		
57040	Beloeil	3 585 643
59030	Calixa-Lavallée	115 898
57010	Carignan	1 762 984
57005	Chambly	4 550 986
59035	Contrecoeur	1 318 452
57025	McMasterville	850 205
57035	Mont-Saint-Hilaire	3 394 009
57030	Otterburn Park	1 274 570
55057	Richelieu	870 863
59015	Saint-Amable	1 744 783
57020	Saint-Basile-le-Grand	2 627 981
59010	Sainte-Julie	4 826 637
57033	Saint-Jean-Baptiste	505 330
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	734 161
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil	606 527
59020	Varenes	3 748 067
59025	Verchères	939 280

1 33 456 376

Certaines municipalités

2

3 33 456 376

**ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		2018		2017
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	2 299 750	2 041 151	2 304 750
Sécurité publique				
Police	4	31 156 625	31 415 225	30 508 077
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	8			
Enlèvement de la neige	9			
Autres	10			
Transport collectif	11			
Autres	12			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	13			
Traitement des eaux usées	14			
Réseaux d'égout	15			
Réseaux d'égout				
Matières résiduelles	16			
Déchets domestiques et assimilés	17			
Matières recyclables	18			
Autres	19			
Cours d'eau	20			
Protection de l'environnement	21			
Autres	22			
Santé et bien-être				
Logement social	23			
Autres	24			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	25			
Rénovation urbaine	26			
Promotion et développement économique	27			
Autres	28			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	29			
Activités culturelles				
Bibliothèques	30			
Autres	31			
	32	33 456 375	33 456 376	32 812 827

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
1 Cadres et contremaîtres	14,18	35,00	32 212,00	1 983 173	527 226	2 510 399
2 Professionnels						
3 Cols blancs	40,39	37,00	79 701,00	2 658 156	665 321	3 323 477
4 Cols bleus						
5 Policiers	222,14	40,00	466 364,00	22 058 293	5 591 606	27 649 899
6 Pompiers						
7 Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8	276,71		578 277,00	26 699 622	6 784 153	33 483 775
9	17,00			100 222	16 247	116 469
10	293,71			26 799 844	6 800 400	33 600 244

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement			
	Investissement			

11 Transport en commun				
Eau et égout				
12 Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
13 Réseau de distribution de l'eau potable				
14 Traitement des eaux usées				
15 Réseaux d'égout				
16 Autres				
17				

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5	464 613	1 889 419
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	464 613	1 889 419
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	464 613	1 889 419

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018*Non audité***Rémunération
(excluant charges
sociales)****Allocation de
dépenses**

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

OUI

NON

S.O.

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 950 000 \$
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT? 2 3 4

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 5 6
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018 7 _____ \$
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 8 9

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité**OUI****NON****Les questions 10 à 13 s'adressent aux MRC seulement**

10. La MRC a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une autre MRC, à une municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

31 32

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

11. La MRC a-t-elle conclu une entente avec une autre MRC pour l'exécution de travaux, l'organisation et l'administration de services ou pour l'exercice en commun de toutes autres fonctions (article 678 CM)?

33 34

Si oui, indiquer l'objet de l'entente ainsi que le nom de la MRC partie à l'entente :

12. La MRC a-t-elle compétence à l'égard de municipalités régies par le Code municipal en matière de gestion des matières résiduelles (articles 678.0.1 ou 678.0.2.1 CM)?

35 36

13. La MRC a-t-elle accepté la délégation d'un pouvoir du gouvernement du Québec ou de l'un de ses ministres ou organismes (articles 10 ou 10.5 CM)?

37 38

Si oui, indiquer quels pouvoirs ont été acceptés par la MRC et quelles sont les municipalités assujetties à ces compétences :

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Caroline Vigneault , atteste que le rapport financier de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2019-03-27.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-03-19 22:47:42

Date de transmission au Ministère :